



ÉCRIVAIN¹ EN RÉSIDENCE

Librairie Monet

Présentation du programme

Résidence se déroulant en 2018

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) collabore avec l'Association des libraires du Québec (ALQ) pour offrir une résidence d'écrivain¹ pour adultes. Cette résidence se tiendra à la Librairie Monet située au 2752, rue de Salaberry, à Montréal, à l'hiver et au printemps 2018, soit de février à mai 2018.

Objectifs de la résidence

Cette résidence d'écrivain est une résidence de création qui s'accompagne d'un projet de médiation culturelle². Elle a été développée en fonction des objectifs suivants :

- permettre à un écrivain de prendre contact avec le public tout en réalisant un projet artistique de concert avec les gens de la communauté et en poursuivant son travail de création grâce à la rémunération qu'il recevra pour cette résidence;
- familiariser le public qui fréquente la librairie avec le travail de l'écrivain, le travail de création littéraire donc, de même que toutes les dimensions plus prosaïques qui peuvent s'y rattacher;
- mettre un écrivain au service de la population;
- renforcer le rôle de passeur culturel que les libraires jouent dans leur communauté.

Description du projet de médiation culturelle

« Écrire est une cérémonie très étrange où l'écrivain fait semblant d'être seul tout en sachant qu'une foule invisible et silencieuse se tient dans la même pièce. »

- Dany Laferrière, *Journal d'un écrivain en pyjama* (Mémoire d'encrier).

« J'ai toujours pensé que c'était le livre qui franchissait les siècles pour parvenir jusqu'à nous. Jusqu'à ce que je comprenne en voyant cet homme que c'est le lecteur qui fait le déplacement. »

- Dany Laferrière, *L'énigme du retour* (Éditions du Boréal).

Avec ces citations de Dany Laferrière la Librairie Monet a voulu proposer de la manière la plus ludique possible le sujet du projet de médiation culturelle accompagnant cette résidence qui s'étalera sur quatre (4) mois, soit de février à mai 2018. Cette période est apparue comme étant minimale aux instigateurs de ce projet pour que l'écrivain occupe adéquatement les lieux et s'en imprègne, pour qu'il devienne en quelque sorte le « fantôme » de la librairie. L'écrivain qui occupera cette résidence se rend disponible huit (8) heures par semaine dont certaines doivent être faites dans la librairie qui reçoit l'écrivain.

¹ Le mot écrivain, tel qu'il est employé dans ce projet, désigne tout autant un homme qu'une femme.

² « Une véritable démocratisation culturelle ne passe donc plus seulement par l'enrichissement de l'offre culturelle, mais aussi par une action constante, ciblée et concertée sur la demande. Cette action porte un nom : la médiation culturelle. Passeur, accompagnateur, messenger, cet intermédiaire humain qu'est le médiateur culturel va vers les publics potentiels pour promouvoir, expliquer, voire faire adapter en retour les services culturels. Il permet aux personnes et aux groupes auxquels il s'adresse de mieux se reconnaître dans leurs institutions culturelles et de se les approprier, qu'il s'agisse de clientèles exclues ou simplement de citoyens déjà abondamment sollicités dans leur vie quotidienne. Il fait en sorte que chacun se sente partie prenante de l'expression culturelle et de la mémoire collective. » Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. P. 20.

Si les activités de l'écrivain peuvent varier selon ses compétences et ses intérêts, il ne peut cependant pas se désister du projet de médiation culturelle qu'il doit élaborer avec et dans sa communauté. C'est d'ailleurs principalement en fonction de la pertinence des projets qu'ils soumettront que les candidats seront évalués. Il s'agit donc d'une résidence d'artiste où l'écrivain peut s'inspirer de sa communauté, mais doit aussi lui redonner. De même, l'écrivain pourrait aussi travailler à des projets avec des artistes d'autres disciplines selon ses affinités et les budgets qui pourraient être mis à sa disponibilité.

Par ailleurs, l'écrivain pourra, toujours selon ses compétences, intérêts et habilités, faire des lectures ou des rencontres englobant toutes les dimensions de son travail artistique, et ce, en s'adressant à différents publics. Pour ce faire, il pourra compter sur l'appui et l'expertise du personnel de la librairie et profiter des possibilités offertes par les animations déjà en place. Il pourrait aussi faire du «coaching», ou parrainage littéraire, s'il en a envie, tout comme il pourrait remplir des activités d'écrivain donneur en mettant sa plume directement au service de ses concitoyens.

Aide financière accordée

L'écrivain recevra une bourse de 7 000 \$ en provenance du CAM. L'ALQ et la Librairie Monet contribueront toutes deux à la promotion de ce projet et fourniront le soutien logistique nécessaire.

Critères d'admissibilité

Tout écrivain pour adultes qui veut soumettre sa candidature à cette résidence doit répondre aux exigences suivantes :

- être un écrivain professionnel, soit avoir publié au moins deux (2) livres littéraires chez des éditeurs reconnus et agréés;
- être domicilié sur l'île de Montréal.

Évaluation des demandes

L'ALQ, en concertation avec un représentant du CAM et un représentant de la Librairie Monet, procédera à une évaluation des demandes soumises selon les principaux critères d'analyse suivants :

- la qualité artistique et didactique du projet de médiation culturelle présenté ainsi que sa pertinence en fonction de la citation proposée;
- l'apport à la communauté et à la librairie;
- la capacité de l'écrivain de mener à terme son projet.

Marche à suivre pour présenter une demande

Tout écrivain qui désire soumettre sa candidature pour la résidence d'écrivain à la Librairie Monet doit faire parvenir le résumé de son projet accompagné d'un curriculum vitae. Il peut également inclure à sa demande d'autres documents qu'il jugerait pertinents : dossier de presse, principales réalisations en rapport avec le projet de médiation culturelle présenté, lettres d'appui, etc.

Date d'inscription

La date limite d'inscription à la résidence de la Librairie Monet est le **mardi 31 octobre 2017, avant 17h**. Les candidats recevront une réponse au plus tard en décembre 2017.

Obligations de l'écrivain

L'écrivain qui aura occupé la résidence devra rédiger un rapport succinct de son expérience. De même, les responsables de ce projet lui demanderont également de collaborer à leur processus d'évaluation de l'expérience.

Renseignements

Pour adresser un dossier de candidature ou pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Katherine Fafard
Directrice générale
Association des libraires du Québec
483, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H2J 1J8
(514) 526-3349 # 21
kfafard@alq.qc.ca